



BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

Projet Sportif Territorial

Décembre 2022





BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

1 Méthode et calendrier

2 Le projet sportif territorial



BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

1. Méthode et calendrier	-----	Page 5
2. Le Projet Sportif Territorial	-----	Page 11
2.1 Présentation des 4 ambitions	-----	Page 12
2.2 Améliorer la structuration et la modernisation de l'offre sportive du territoire	-----	Page 14
2.3 Faire rayonner les territoires de Bourgogne- Franche-Comté à travers le sport et ses valeurs	-----	Page 19
2.4 Soutenir les initiatives locales en matière de sport	-----	Page 23
2.5 Favoriser les synergies entre les acteurs	-----	Page 28



Projet Sportif Territorial

1. Méthode et calendrier

Introduction

Selon les directives de l'**Agence Nationale du Sport (ANS)**, chaque région doit se doter d'un **Projet Sportif Territorial (PST)**. La Conférence Régionale du Sport (CRdS) a pour mission de rédiger ce PST, ce qu'elle a fait au cours de l'année 2022 en **définissant des ambitions en matière de sport pour les territoires de Bourgogne-Franche-Comté**.

Comme dans le cadre du diagnostic formalisé au cours du 1^{er} semestre 2022, **le PST de la région mobilise les 8 axes** de la loi du 1^{er} août 2019 déclinés dans la Note de l'ANS du 14 février 2021, auxquels la CRdS de BFC a décidé d'y **adjoindre un neuvième axe relatif à la transition écologique et énergétique** :

- le développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire
- le développement du sport de haut niveau
- le développement du sport professionnel
- la construction et l'entretien d'équipements sportifs structurants
- la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives
- le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap
- la prévention et la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous
- la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives
- l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique

Cette **démarche** s'est également de nouveau appuyée sur les **réflexions des 5 commissions de travail**, instaurées au sein de la CRdS :

- haut niveau, haute performance, sport professionnel
- aménagement sportif du territoire, inégalité d'accès à la pratique
- emploi, formation, professionnalisation, monde économique
- féminisation du sport
- parasport

Le contenu de ce Projet Sportif Territorial constitue une **première base de travail** en vue de l'instauration de la Conférence des Financeurs du Sport.

Celui-ci n'est évidemment pas figé dans le marbre, et pourra évoluer au gré des besoins et des futurs arbitrages pris par les parties prenantes.

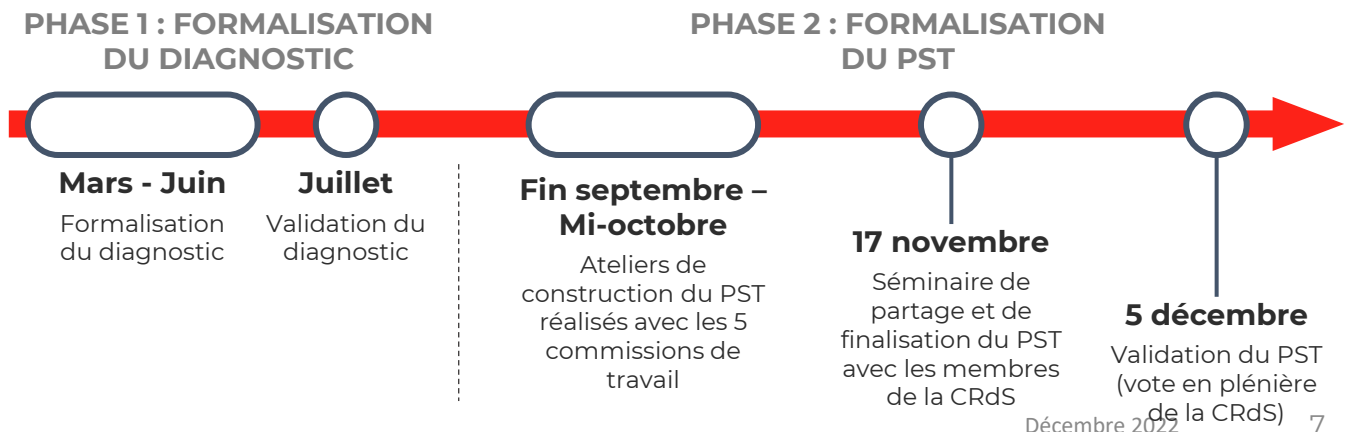
Un PST coconstruit avec l'ensemble des acteurs de la CRdS



La démarche de construction du PST s'est appuyée sur 5 partis pris méthodologiques :

Parti pris méthodologique	Traduction opérationnelle
Continuité	<ul style="list-style-type: none"> › S'appuyer sur les enseignements issus du diagnostic pour répondre de manière cohérente aux enjeux soulevés (points forts et améliorations identifiés sur chacun des 9 axes). › Remobiliser les pistes de travail proposées lors de la formalisation du diagnostic.
Transversalité	<ul style="list-style-type: none"> › Au sein des 5 commissions thématiques, élargir le prisme de construction du PST aux axes considérés comme « transverses ».
Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> › Réaliser des ateliers de construction du Projet Sportif Territorial avec les membres des différentes commissions, éclairés par des experts thématiques. › Impliquer les Ligues et Comités Régionaux dans la construction du PST à travers une consultation spécifique menée en parallèle.
Exhaustivité	<ul style="list-style-type: none"> › Consolider les contributions des différentes commissions au cours d'un séminaire de partage et de finalisation du PST, rassemblant les membres de la CRdS. › Restituer au sein du PST la richesse des réflexions et l'ensemble des contributions de tous les acteurs du sport composant la CRdS.
Lisibilité	<ul style="list-style-type: none"> › Garantir la lisibilité du document et de son contenu en hiérarchisant et en rapprochant les contributions.

Divisée en deux grandes phases, cette démarche s'est déroulée selon un rythme soutenu qui a jalonné toute l'année 2022 :





Développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire



Développement du sport de haut niveau



Développement du sport professionnel



Construction et entretien d'équipements sportifs structurants



Réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives



Développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap



Prévention et lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous



Promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives



Accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique

1. Recensement des contributions

La construction du PST s'est essentiellement appuyée sur les ateliers réalisés avec les commissions thématiques de la CRdS, qui ont chacune d'entre elles réfléchi à leur propre vision du développement du sport dans la région, combinant :

- › **Approche spécifique** : une réflexion ciblant particulièrement la thématique couverte par leur commission (par exemple : sport de haut niveau et sport professionnel).
- › **Approche transverse** : une réflexion intégrant des thématiques transverses à l'ensemble des commissions (par exemple : promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives).

Ces échanges ont été très riches, et ont permis d'identifier pas moins de :

- › **20 orientations de développement**, renvoyant à des grands axes structurants pour le sport en Bourgogne-Franche-Comté.
- › **62 actions concrètes**, venant traduire opérationnellement ces orientations de développement.

2. Synthèse

Afin de rendre plus lisible le Projet Sportif Territorial, tout en conservant la richesse et la complexité des approches des différentes parties prenantes, la version finale du document propose une approche en entonnoir dont voici les 3 différents niveaux :



4 ambitions

Elles constituent les principales lignes de force du PST, structurant l'action des parties prenantes autour de 4 idées fortes en faveur du sport en région Bourgogne-Franche-Comté.

Elles sont issues des rapprochements réalisés entre les « orientations de développement » identifiées par les membres de la CRdS dans le cadre des ateliers réalisés avec les commissions.



12 projets

Ils découlent des ambitions, et correspondent à des regroupements « d'actions opérationnelles », qui par leur portée, les acteurs concernés (responsables, cibles...), les supports utilisés (juridiques, numériques...), peuvent être réunis sous une même bannière.

Ces projets sont par essence transverses, et recouvrent plusieurs des 9 axes du Projet Sportif Territorial.



54 mesures

Elles constituent la maille la plus fine du PST et traduisent de manière concrète les projets.

Elles renvoient de manière exhaustive aux « actions opérationnelles » identifiées par les membres de la CRdS au cours des ateliers réalisés avec les commissions.

Un outil au service des acteurs du sport en vue de la mise en place de la Conférence des Financeurs du Sport



Les membres de la CRdS se sont projetés sur la faisabilité et le suivi de certaines mesures en recensant :

- › les moyens à mobiliser dans le cadre de leur déploiement (identification des moyens)
- › l'intensité liée à la mise en place de ces moyens (quantification des moyens)
- › Une échéance de mise en œuvre
- › Des indicateurs de suivi et d'évaluation

Ce travail a permis de fournir des premiers éléments qualifiés quant à la mise en place d'une mesure.

Détaillé ci-après, cet outil d'analyse pourra être de nouveau mobilisé dans le cadre de la Conférence des Financeurs du Sport.

Mesure à mettre en place :

Moyens	Détail	Intensité
Finances	Besoins budgétaires liés à la mise en place de cette mesure (études, construction, RH, achats...)	1 2 3 4
RH / Compétences	Compétences particulières à mobiliser pour mettre en place cette mesure (chefferie de projet, bâtiment, informatique, management...)	1 2 3 4
Organisation	Services / structures, et éventuellement partenaires à mobiliser dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure	1 2 3 4
Logistique / matériel	Besoins matériels pouvant être mobilisés pour déployer la mesure (équipements, espaces de travail...)	1 2 3 4
Indicateurs de suivi	Horizon de mise en œuvre	
Indicateurs permettant de suivre la bonne mise en œuvre de la mesure (nombre de personnes touchées, de partenariats noués, etc.)	Date prévisionnelle de démarrage et de finalisation de la mesure	

NB : Une intensité évaluée à 1 sur 4 signifie que l'impact est faible, tandis que 4 sur 4 signifie un impact fort.



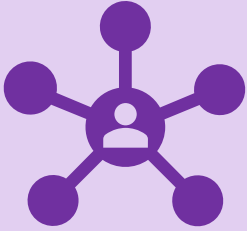
Projet Sportif Territorial

2. Le Projet Sportif Territorial



Projet Sportif Territorial

2.1. Présentation des 4 ambitions



Améliorer la structuration et la modernisation de l'offre sportive du territoire

Proposer aux acteurs de terrain, dans une logique de soutien, une offre au service du développement du sport.



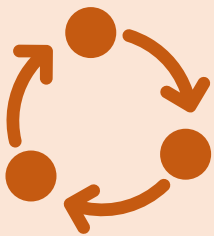
Faire rayonner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté à travers le sport et ses valeurs

S'appuyer sur le sport pour répondre à des problématiques sociétales et promouvoir les atouts de la région.



Soutenir les initiatives locales en matière de sport

Accompagner, dans une logique ascendante, les projets d'innovation en faveur du sport portés par les acteurs de terrain.



Favoriser les synergies entre les acteurs

Créer les conditions permettant de décroiser les activités des différents acteurs, au profit d'une meilleure articulation entre les politiques publiques, l'innovation, le développement du mouvement sportif...



Projet Sportif Territorial

2.2. Améliorer la structuration et la modernisation de l'offre sportive du territoire



Améliorer la structuration et la modernisation de l'offre sportive du territoire

Projet 1 : Développer un centre de ressources numériques régional (« Campus Sportif Numérique ») proposant :

- Le recensement de toutes les offres sportives.
- Des outils d'animation et de formation (notamment pour le parasport).
- Un observatoire des équipements adaptés pour les publics en situation de handicap.
- La mise en relation d'acteurs s'inscrivant dans une démarche de mutualisation (équipements sportifs ; ressources humaines ; matérielles pour le parasport ; moyens de transports ; etc...).
- Un observatoire « emploi, formation et structuration ».
- Un guichet unique pour favoriser l'accompagnement d'initiatives locales autour de l'emploi sportif.
- Le recensement des financements existants auprès des fondations, notamment pour le haut niveau.

Axes concernés par ce projet :





Améliorer la structuration et la modernisation de l'offre sportive du territoire

Projet 2 : Structurer le mouvement sportif à travers :

- L'accompagnement des structures du mouvement sportif dans la délégation « parasport » de leur fédération.
- L'incitation, le soutien et l'accompagnement à la mise en place de référents sports au sein des Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées (MDPH).
- La reconnaissance de l'intérêt des Equipes Techniques Régionales (ETR) au sein des ligues et comités régionaux qui sont chargées de la mise en œuvre des projets sportifs fédéraux (sport de haut niveau mais aussi développement et formation).
- Le soutien à la conception de formations managériales à destination des dirigeantes et dirigeants.
- Accompagner les actions de formations (technique, administrative...) au sein des structures associatives.
- Dans le cadre de la protection des usagers et de la lutte contre les violences sexuelles menées par les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports : contrôler les encadrants (contrôle d'honorabilité, croisement des données avec celles d'un éventuel casier judiciaire, régulation à travers l'octroi et le contrôle systématique des cartes professionnelles...).

Axes concernés par ce projet :





Améliorer la structuration et la modernisation de l'offre sportive du territoire

Projet 3 : Piloter, animer et être force de proposition pour la modernisation de l'offre sportive à travers :

- La mise en place d'un groupe de réflexion et de travail spécifique au haut niveau (lisibilité de l'écosystème et répartition des rôles, accueil des sportifs, besoins, etc...).
- La rédaction d'un schéma directeur concerté des équipements avec tous les acteurs (projet sportif fédéral, recensement des équipements, schémas départementaux et nationaux).
- La formalisation de propositions visant à rééquilibrer les règlements fédéraux et autres cadres juridiques (cahiers des charges des Centres de Formation des Clubs Professionnels (CFCP), équipements sportifs, charte éthique...).

Axes concernés par ce projet :



Projet : Développer un centre de ressources numériques régional (« Campus Sportif Numérique »).

Mesure : La mise en relation d'acteurs s'inscrivant dans une démarche de mutualisation (équipements sportifs, ressources humaines, matérielles pour le parasport, moyens de transports, etc...).

Moyens	Détail	Intensité
Finances	<ul style="list-style-type: none"> Budget pour une prestation visant à recenser les initiatives / actions locales par un prestataire sélectionné 	1 2 3 4
RH / Compétences	<ul style="list-style-type: none"> prestataires / éditeurs numériques Chef de projet / référent CRdS 	1 2 3 4
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> Comité de pilotage du centre de ressources numériques / mise en place d'un groupe de travail spécifique 	1 2 3 4
Logistique / matériel	<ul style="list-style-type: none"> Salle / visio pour les instances de pilotage 	1 2 3 4
Indicateurs de suivi		Horizon de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de référencement Nombre de mises en relation 		1 an au minimum pour la phase de recensement



Projet Sportif Territorial

2.3. Faire rayonner les territoires de Bourgogne-Franche- Comté à travers le sport et ses valeurs



Faire rayonner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté à travers le sport et ses valeurs

Projet 1 : Promouvoir l'engagement au sein du mouvement sportif, quelle que soit sa condition :

- Promouvoir des dispositifs d'accompagnement existants (service handi-civique, Service National Universel, contrat engagement jeunes...).
- Soutenir la valorisation de l'engagement associatif des jeunes dans le parasport.
- Favoriser l'accès des femmes aux métiers de l'encadrement du Sport de haut niveau et sport professionnel, à l'arbitrage...

Axes concernés par ce projet :





Faire rayonner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté à travers le sport et ses valeurs

Projet 2 : Différencier la région BFC en développant ses atouts, notamment sur le haut niveau :

- Créer des équipements de grande envergure (nationale et internationale), multi-activités, attractifs pour les SHN et les fédérations par rapport aux autres régions (halle d'athlétisme couverte, vélodrome, grand stade nautique multi-activités...), en lien avec l'héritage des JOP 2024 et les sports de nature.
- Développer des équipements médicaux et paramédicaux hautement spécialisés en lien avec le SHN et le sport professionnel.
- Coordonner et élargir les dispositifs de soutien aux sportifs de haut niveau (ex : bourses permettant de compenser tout ou partie des frais : déplacements, frais de bouche...).
- Permettre aux élèves SHN d'avoir dans les établissements scolaires et universitaires des accompagnements financés par l'Education nationale et par l'enseignement supérieur et la recherche.
- Valoriser les organisateurs d'événements à fort rayonnement mettant en valeur les sites de pleine nature en BFC.
- Organiser des compétitions de référence sur le territoire régional
- Identifier des ambassadrices du sport en Bourgogne-Franche-Comté, valoriser leur témoignage, créer les conditions de tutorat et favoriser la transmission de compétences.

Axes concernés par ce projet :



Projet : Différencier la région BFC en développant ses atouts, notamment sur le haut niveau.

Mesure : PNL : Créer des équipements de grande envergure (nationale et internationale), multi-activités, attractifs pour les SHN et les fédérations par rapport aux autres régions (halle d’athlétisme couverte, vélodrome, grand stade nautique multi-activités...), en lien avec l’héritage des JOP 2024 et les sports de nature.

Moyens	Détail	Intensité
Finances	<ul style="list-style-type: none"> Budget de plusieurs dizaines de millions d’euros Montage financier public / privé (Etat, collectivités, clubs ,entreprises) 	1 2 3 4
RH / Compétences	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement par un bureau d’étude (faisabilité, architecture, etc.) 	1 2 3 4
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> COPIL représentatif de la CRdS avec des représentants de toutes les fédérations concernées par le projet, car chaque fédératon a un cahier des charges différent 	1 2 3 4
Logistique / matériel	<ul style="list-style-type: none"> Foncier disponible 	1 2 3 4
Indicateurs de suivi		Horizon de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> Existence ou non de projets Nombre de fédérations accueillies Nombre de pratiques possibles 		<ul style="list-style-type: none"> Etude en 2023 Finalisation en 2024/2025



Projet Sportif Territorial

2.4. Soutenir les initiatives locales en matière de sport



Soutenir les initiatives locales en matière de sport

Projet 1 : Soutenir les projets visant au maintien et au rééquilibrage de l'offre sportive du territoire :

- Accompagner les porteurs de projet dans la vérification des besoins et de la viabilité économique et écologique des projets à l'échelle des bassins de vie (données chiffrées, etc.).
- Soutenir la création ou la rénovation d'espaces de pratiques sportives garantissant un accès équilibré et rompant avec les zones blanches
- Soutenir la création d'offres de pratiques sportives et parasportives favorisant un équilibre territorial.
- Encourager les initiatives de « clubs partenaires » (parasport).
- Accompagner les opérateurs d'activités de pleine nature dans les mesures d'accès et d'entretien des espaces de pratiques, dans une logique de préservation des milieux naturels.
- Mener des actions de sensibilisation auprès des acteurs du sport, des collectivités, de l'Education nationale sur les thématiques « valeurs du sport, inclusion, lutte contre les discriminations, écoresponsabilité »...

Axes concernés par ce projet :





Soutenir les initiatives locales en matière de sport

Projet 2 : Soutenir les projets sportifs promouvant le développement et l'innovation :

- Identifier les projets s'inscrivant dans la vision 2030 et faire le lien avec la Conférence des Financeurs du Sport (sport santé, design actif, formations, etc.).
- Sécuriser les financements de projets à fort impact ou rayonnement économique (fiabilisation des coûts d'exploitation).
- Expérimenter le déploiement d'équipements sportifs innovants pour favoriser la pratique sportive à moindre coût (pour les financeurs et les utilisateurs).
- Soutenir les actions mutualisées et de partages d'expériences autour de la transition en matière de gestion des espaces sportifs (couverts et plein air).
- Soutenir les initiatives promouvant le sport santé / bien-être en entreprises.
- Renforcer le soutien aux initiatives portées par le mouvement sportif en matière de transition numérique et digitalisation.
- Bonifier les financements pour des projets proposant des démarches éco-responsables.

Axes concernés par ce projet :





Soutenir les initiatives locales en matière de sport

Projet 3 : Soutenir les valeurs du sport en accompagnant les réseaux d'acteurs existants :

- Accompagner et fédérer les réseaux d'acteurs existants par la mise à disposition de moyens humains, financiers et logistiques.
- Accompagner à la mise en réseau des structures en charge de la sensibilisation des publics aux thématiques d'inclusion, de lutte contre les discriminations, d'éco responsabilité (communication, organisation d'évènements...).
- Soutenir les actions de communication des acteurs locaux (évènementiel, dispositifs de communication, mobilisation, digitalisation, médiatisation).

Axes concernés par ce projet :



Projet : Soutenir les initiatives locales en matière de sport.

Mesure : Expérimenter le déploiement d'équipements sportifs innovants pour favoriser la pratique sportive à moindre coût (pour les financeurs et les utilisateurs).

Moyens	Détail	Intensité
Finances	<ul style="list-style-type: none"> Les budgets peuvent être très hétérogènes Les financeurs sont existants et connus Mise en place de critères de financement 	1 2 3 4
RH / Compétences	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises spécialisées, dans un rôle de conseil (compétence des entreprises) 	1 2 3 4
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> Comité technique à mettre en place qui s'assure de l'usage déjà vérifié dans l'instruction des dossiers 	1 2 3 4
Logistique / matériel	<ul style="list-style-type: none"> N/A 	1 2 3 4
Indicateurs de suivi		Horizon de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> Contrôles de fréquentation 		<ul style="list-style-type: none"> 2023



Projet Sportif Territorial

2.5. Favoriser les synergies entre les acteurs



Favoriser les synergies entre les acteurs

Projet 1 : Favoriser les synergies avec le milieu scolaire pour sensibiliser les plus jeunes :

- Sur la thématique du parasport.
- Sur la thématique de l'égalité entre les sexes... (ex : initiatives mutualisées et pluridisciplinaires, en lien par exemple avec la semaine Olympique et Paralympique...).

Axes concernés par ce projet :





Favoriser les synergies entre les acteurs

Projet 2 : Favoriser les synergies pour gagner en performance :

- Promouvoir l'innovation publique en créant des passerelles entre politiques publiques (ex : féminisation avec les brigades de l'innovation publique).
- Assurer une cohérence entre les règlements sportifs avant la modification des cahiers des charges des équipements sportifs (consultation entre acteurs locaux, fédérations et ligues professionnelles).
- Accompagner l'amélioration d'accès aux équipements scolaires pour les publics non scolaires

Axes concernés par ce projet :





Favoriser les synergies entre les acteurs

Projet 3 : Favoriser les synergies pour innover :

- Création d'un incubateur réunissant des entreprises spécialisées dans la filière sport.
- Création d'un évènement territorial majeur en matière d'innovation en faveur du parasport.
- Développer des programmes de recherche en lien avec le sport de haut niveau et sport professionnel avec les universités, les hôpitaux...

Axes concernés par ce projet :





Favoriser les synergies entre les acteurs

Projet 4 : Favoriser les synergies pour soutenir le mouvement sportif, offrir de nouvelles orientations et faciliter les doubles projets :

- Création d'un espace d'échange et de partage entre les différents acteurs du sport de haut niveau / sport professionnel (juges / arbitres, entraîneurs, joueurs) et le monde économique.
- Organisation de rencontres entre recruteurs et sportifs professionnels / de haut niveau.
- Mise en place d'une « fondation des entreprises » s'engageant pour le soutien du mouvement sportif à l'échelon régional, intégrant un « label de qualité » à destination des entreprises candidates (en matière de compétences, structuration pour les associations candidates).

Axes concernés par ce projet :



Projet : Favoriser les synergies pour soutenir le mouvement sportif, offrir de nouvelles orientations et faciliter les doubles projets.

Mesure : Création d'un espace d'échange et de partage entre les différents acteurs du sport de haut niveau / sport professionnel (juges / arbitres, entraîneurs, joueurs) et le monde économique (filière économique).

Moyens	Détail	Intensité
Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions • Fonds d'Investissement • Fonds « Ambition médaille » 	1 2 3 4
RH / Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres techniques • Accompagnants (dispositifs emploi) • Communication autour du dispositif 	1 2 3 4
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Guichet Unique Sportif porté par la MRP (recenser les demandes et orienter les acteurs sportifs) • AGEFIP / Cap Emploi (mise en relation avec la filière économique) 	1 2 3 4
Logistique / matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Sites de Prémanon / CREPS • Plateforme numérique régionale 	1 2 3 4

Indicateurs de suivi

- Nombre de passerelles créées entre monde du sport et filière économique

Horizon de mise en œuvre

- 1^{er} trimestre 2025

